

## **VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES EN NOTE DE BAS DE PAGE**

### **Dans les notes en bas de page :**

Lorsque vous citez pour la première fois un texte, vous en donnez toutes les mentions sans oublier la page que vous citez.

Pour les deuxièmes citations on ne remet pas l'ensemble mais après le nom de l'auteur on met uniquement :

Pour les ouvrages : **op. cit. et la page**

Pour les articles : **art. cité. Et la page**

Pour les notes qui se suivent et utilisent la même référence : **Ibid**

### **Comment citer un ouvrage ?**

Prénom AUTEUR, Titre de l'ouvrage, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1ère publication), numéro de la page citée.

Exemple : Daniel GAXIE, La démocratie représentative, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4ème édition, 2003 (1993), p. 114.

Si vous avez déjà cité le livre : Prénom AUTEUR, Titre de l'ouvrage, op. cit., numéro de la page citée. Si vous l'avez cité dans la note qui précède directement : Prénom AUTEUR, Ibid., numéro de la page citée.

### **Comment citer un article ?**

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), Titre de l'ouvrage, Lieu d'édition: nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, numéro de la page citée.

Exemples : Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », in Langage et pouvoir symbolique, Paris : Seuil, 2001, p. 218.

Jean-Michel EYMERI, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in LAGROYE Jacques (dir.), La politisation, Paris : Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 52.

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », Nom de la revue, Année, tome, n° du fascicule, numéro de la page citée.

Exemple : Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », Revue française de science politique, 1977, vol. 27, n°1, p. 142.

Nom AUTEUR, Année « Titre de l'article », Nom de la revue, n° du fascicule, numéro de la page citée.

### **Exemple :**

Benhamrouche, A.; Boucherf, D.; Hamadache, R.; Bendahmane, L.; Martin-Vide, J. & Teixeira Nery, J. (2015). Spatial distribution of the daily precipitation concentration index in Algeria. *Natural Hazards and Earth System Sciences*. 15: p 617-625.

Benhamrouche, A. y Martin-Vide, J. (2012). “Avances metodológicos en el análisis de la concentración diaria de la precipitación en la España Peninsular”. *Anales de Geografía de la Universidad Complutense* (Madrid). 32, 1: p 11-27.

Benhamrouche, A. y Martin-Vide, J. (2018). Análisis espacial de los valores de los índices de Gini y de concentración con intervalos de clase 1, 5 y 10 mm en el litoral de la cuenca del mediterráneo occidental (1951-2010). *Geo-Eco-Trop*, 42, 1: p 187-198.

### **Comment citer les documents juridiques ?**

- Les textes juridiques doivent être rigoureusement cités : directives<sup>1</sup>, lois<sup>2</sup>, décrets<sup>3</sup>... comme la jurisprudence<sup>4</sup>.

1. Directive 2004-18 du 31 mars 2004 *relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services*, J.O.U.E. L 134 du 30 mars 2004, p. 114.

2. Loi n° 2003-710 du 1er août 2003 *d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine*, JO du 2 août 2003, p. 13281.

3. Décret n° 96-1158 du 26 décembre 1996, *fixant la liste des zones de redynamisation urbaine des communes des départements d'outre-mer*, JO du 28 décembre 1996 p. 19332.

4. CE 31 juillet 1996, *Commune de Sète*, req. n° 171086, *Rec.* 327 ; Dr. adm., n° 8-9, août-septembre 1996, n° 407, p. 4.

### **Comment citer des sources internet ?**

Pour les sources internet, le non complet de la page et la date de consultation doivent figurer.

<http://scd.univ-lille2.fr/documentationelectronique.html>

[http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue) Catalogue de la Grande bibliothèque

<http://www.sudoc.abes.fr/> Site permettant de localiser un ouvrage dans les bibliothèques françaises

<http://catalogue.sciences-po.fr/ZonesL/> Site du catalogue en ligne de la bibliothèque de la Fondation nationale des sciences politiques

<http://biblioshs.inist.fr> site des chercheurs du CNRS

<http://catalog.loc.gov/cgi-bin/Pwebrecon.cgi?DB=local&PAGE=First> Catalogue de la librairie du Congrès américain

## **VII. REGLES TYPOGRAPHIQUES**

**Présentation** : le texte doit être en **Times New Roman**, taille **12**, interligne **1,5**. Eventuellement utiliser la police **Arial** (taille **11**) ou **Garamond** (taille **13**). Le texte doit être **justifié**, c'est-à-dire parfaitement aligné à gauche et à droite. Un paragraphe **commence par un alinéa** (entre 0,5 et 1cm).

Les **notes de bas de page** sont d'une taille inférieure au corps du texte. Par exemple, pour un texte en **Times 12**, les notes seront en **Times 10**. Les pages doivent être **numérotées**. Et le n° de page doit être **reporté dans le sommaire**.

Les **formats de la page** : Dans WORD, vous réglez les marges dans Fichier/Mise en page.  
**Marge de gauche : 3 Marge de droite : 2,5 Marge du haut : 2,5 Marge du bas : 2,5**

### **Quelques consignes dans l'écriture et la présentation**

- Le mémoire peut être rédigé dans une **langue étrangère** (anglais, français), avec l'accord du directeur du mémoire. Un résumé en arabe et français ou anglais devra alors figurer dans le document.
- Pour les **tableaux et graphiques**, la source des données (ex : « chiffres du ONS »...) et le titre doivent être précisés (le titre doit être au-dessus des tableaux et en dessous pour les figures). Si les données utilisées dans le tableau ou le graphique ont été élaborées par vos soins, précisez en dessous «source : établi par l'auteur ».